



IFPS
 43 rue Corps Franc Pommiés
 47000 AGEN
 Tél : 05 53 77 78 00
 Fax : 05 53 77 78 25
 Mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr
 Site : www.ifps-agen.com



**Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI :
 Candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue**

PUBLIC

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 ou 4821 heures
 Cette durée de cotisation concerne également les Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

Un groupe de 10 personnes minimum

COÛT PAR STAGIAIRE

Financement par le candidat	Financement par l'employeur ou autre organisme
1000 €	1300 €

LIEU : IFPS

DURÉE et DATES

10 Journées de formation de 7h00 les lundis
 Horaire : 9h00-12h30 13h30-17h00

Dates : les lundis 14/09/2020 ; 05/10/2020 ;
 02/11/2020 ; 23/11/2020 ; 14/12/2020 ;
 04/01/2021 ; 25/01/2021 ; 22/02/2021 ;
 08/03/2021 ; 22/03/2021

**Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant
 l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au
 diplôme d'Etat d'infirmier**

« Art. 2. – Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes:

2o Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6.

« CHAPITRE II «MODALITÉS DE SÉLECTION POUR LES CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

« Art. 6. – Les épreuves de sélection prévues à l'article 5 sont au nombre de deux:

1o Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat;

2o Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples.

INSCRIPTIONS

Secrétariat IFPS (coordonnées ci-dessus)

L'Institut se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'insuffisance d'inscriptions

OBJECTIFS

Réactiver les connaissances en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social

Réviser les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques

Préparer l'entretien oral portant sur l'expérience du candidat et l'exposé de ses motivations

AXES DE CONTENU

Français :

Remise à niveau en français : technique de rédaction et d'analyse

Travail sur l'expression écrite : principales règles de grammaire

Travail sur l'argumentation des idées

Travail sur des thèmes sanitaires et sociaux

Mathématiques :

Travail sur les bases de mathématiques Évaluation du niveau mathématique et arithmétique

Addition, Soustraction, Multiplication, Division

Proportionnalité ; règle de 3

Fractions

Pourcentages

Unités de longueur, masse, aire, volume, durée

Résolution de problèmes mathématiques simples sans calculatrice

Entretien oral :

Méthodologie du CV et de la lettre de motivation

Référentiel de formation IDE

Réflexion sur le parcours professionnel et identification des compétences à valoriser

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques

Travaux de groupe

Épreuves sur table

Simulation d'entretien oral de sélection

INTERVENANTS

Formateur en rédaction professionnelle et en français

Professeur de mathématiques

Cadre de santé formateur